

MONSIEUR BAPTISTE SERRET
LES VILLAGES DU COLOMBIER
156 RUE DES AIGRETTES
34750 VILLENEUVE LES MAGUELONE

ATTESTATION DE DROITS

VALABLE à compter du 11/07/2021

Organisme d'affiliation	Code gestion	N° de Sécurité Sociale	Modulation du ticket modérateur			
91 342 0506 depuis le 21/04/2018 adresse ci-dessous	12	1 99 01 34 172 547 33				
Bénéficiaire	Date et rang de naissance	Droits SS	Exonération		MGEN droits	
			Depuis le	Jusqu'au		
SERRET Baptiste A déclaré un médecin traitant	18/01/1999	jusqu'au 11/07/2022			jusqu'au 31/12/2021 (27 000 000)	

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Le support prioritaire justifiant de vos droits est la carte VITALE. Pensez à la présenter aux professionnels que vous consultez pour être remboursé sous cinq jours. Un autre réflexe important : mettez à jour votre carte une fois par an et informez votre Section lorsque votre situation change (déménagement, mariage, naissance, divorce, nouveau compte bancaire, installation à l'étranger...).